

Bégard, le - 7 MAI 2026

**ARRÊTÉ RÉGLEMENTANT LA CIRCULATION
ET LE STATIONNEMENT LAN OA ET KERNIVINENN
DU 18 AU 31 MAI 2026 DE 08H00 A 18H00**

Le maire de Bégard,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code pénal,
Vu le code de la route,
Considérant que pour des raisons de sécurité, il s'avère nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement Lan Oa et Kernivinenn afin de permettre des travaux de voirie (enrobés).

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La circulation sera interdite Lan Oa et Kernivinenn du 18 au 31 mai 2026, de 08H00 à 18h00, sauf riverains, en fonction des besoins du chantier.

ARTICLE 2 : Le stationnement sera interdit dans l'emprise des travaux.

ARTICLE 3 : Les services de Guingamp-Paimpol Agglomération, qui réalisent ces travaux, sont chargés de la matérialisation du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Monsieur l'officier de police municipale de Bégard est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera faite à :

- Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Bégard,
- Monsieur le Commandant du Centre d'Incendie et de Secours de Bégard,
- Guingamp-Paimpol Agglomération,

Le Maire



J. Levesque